

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Bilan comparatif des médicaments : Énoncé sur le rôle du pharmacien (2009)



Canadian Society of Hospital Pharmacists
Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux

Bilan comparatif des médicaments : Énoncé sur le rôle du pharmacien

Publié par la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH), Ottawa, Ontario. Édition 2009. L'utilisation de ce document a été autorisée par le Conseil de la SCPH en 2009.

Citation suggérée:

Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux. Bilan comparatif des médicaments : énoncé sur le rôle du pharmacien. Ottawa (ON) : Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; 2009.

© Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux 2009

Le Conseil de la SCPH a retiré ce document en avril 2018. Bien que son contenu soit considéré comme périmé, le document demeure accessible pour que les lecteurs puissent avoir accès à de l'information leur permettant de présenter des références ou de réaliser une recherche rétrospective.

Afin d'obtenir la version actuelle de ce document, veuillez consulter le site Web de la SCPH. Il est possible, cependant, qu'il n'existe pas de version récente.

Tous droits réservés. Les publications de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux peuvent être obtenues en s'adressant à:

30 impasse Concourse, unité 3
Ottawa ON K2E 7V7
Téléphone: 613.736.9733
Fax: 613.736.5660
Internet: www.cshp.ca

Une copie électronique de ce document est disponible pour usage personnel :

- pour les membres de la SCPH, sur le site web de la Société à www.cshp.ca.
- pour les non-membres de la SCPH, moyennant certains frais, en communiquant avec la directrice des publications à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Toute demande d'autorisation pour reproduction ou traduction des publications de la SCPH – que ce soit pour la vente ou pour une distribution non commerciale – devrait être adressée à la directrice des publications de la SCPH aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Cette publication présente le point de vue de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux. Elle a été approuvée après un examen minutieux des données probantes disponibles. Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux pour vérifier l'information contenue dans cette publication.

La Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux n'est pas un organisme de réglementation.

Cette publication est distribuée sans garanties d'aucunes sortes, qu'elles soient expresses ou tacites. Bien que l'utilisation principale de cette publication soit mentionnée à la rubrique « portée » du document, il est important de noter qu'il est de la responsabilité des utilisateurs de cette publication de juger de sa pertinence pour les besoins fixés, ceci dans le contexte de leur pratique et dans leur cadre juridique particulier. En aucun cas, la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux ou toute personne ayant pris part à l'élaboration ou à la révision de la publication ne seront tenues responsables des dommages découlant de son utilisation.

Les publications officielles de la SCPH sont sujettes à des révisions périodiques et toute suggestion d'amélioration est la bienvenue et sera transmise au comité approprié. Lorsque plus d'une version d'une publication existe, la plus récente version remplace la ou les versions

précédentes. Les utilisateurs des publications de la SCPH sont avisés de vérifier sur le site Web de la Société pour obtenir la dernière version d'une publication.

Toutes les questions concernant cette publication, y compris les demandes d'interprétation, doivent être adressées à la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

RETIENÉ

Bilan comparatif des médicaments : Énoncé sur le rôle du pharmacien

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PHARMACIENS D'HÔPITAUX ET L'INSTITUT POUR L'UTILISATION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS DU CANADA AVALISENT LE RÔLE DE CHEF DE FILE EXERCÉ PAR LES PHARMACIENS POUR GARANTIR L'ÉTABLISSEMENT EN TEMPS OPPORTUN DE BILANS COMPARATIFS COMPLETS DES MÉDICAMENTS. LES PHARMACIENS SONT PARTICULIÈREMENT QUALIFIÉS POUR OCCUPER UN RÔLE DE PREMIER PLAN DANS L'ÉLABORATION, LA MISE EN PLACE, L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION DES PROCESSUS UTILISÉS POUR DRESSER DES BILANS COMPARATIFS DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE.

Les patients sont fortement exposés aux erreurs médicamenteuses lorsqu'ils font face à des transferts en cours de soins, par exemple, lorsqu'ils doivent changer d'établissement, de fournisseur de services ou de niveau de soins. Il a été démontré que le bilan comparatif des médicaments pouvait réduire les écarts entre la médication du patient avant son admission et les médicaments prescrits aux points de transition au moment de l'admission, du transfert ou du congé et qu'il pouvait améliorer les résultats thérapeutiques obtenus chez les patients. Le bilan est un mécanisme efficace pour communiquer ces renseignements aux fournisseurs de soins de santé qui prennent la relève dans les principaux points de transition, appuyant ainsi le concept de la continuité des soins. Un bilan comparatif des médicaments efficace crée une base solide sur laquelle les pharmaciens peuvent s'appuyer pour prodiguer des soins de santé intégrés directement à leurs patients.

Le processus utilisé pour dresser un bilan comparatif des médicaments comporte trois étapes principales :

- a) À l'admission, il faut recueillir et consigner la liste complète des médicaments que le patient prenait avant l'admission.
- b) À chaque point de transition, il faut déterminer et noter les raisons de tout écart entre la médication prescrite au patient pendant son séjour à l'hôpital et l'histoire médicamenteuse recueillie au moment de son admission. Il faut résoudre les divergences relevées.
- c) Au moment du congé, il faut fournir au patient et aux fournisseurs de soins de santé qui prennent la relève une mise à jour de la thérapie médicamenteuse du patient incluant le nom générique, la dose, la fréquence d'utilisation, la voie

d'administration, la raison de l'utilisation et la durée de la thérapie de chacun des médicaments du patient.

La responsabilité du bilan comparatif des médicaments est partagée entre le patient, les médecins, le personnel infirmier et le personnel de la pharmacie. On obtient de meilleurs résultats lorsque des efforts collectifs sont déployés par l'équipe interdisciplinaire pour développer un modèle personnalisé en fonction du milieu de pratique, des ressources disponibles et des besoins du patient. Les pharmaciens possèdent les connaissances, les compétences et les aptitudes particulières nécessaires à l'optimisation des processus liés au bilan comparatif des médicaments. Leurs connaissances des médicaments et des systèmes d'information de pharmacie les aident à assurer que l'histoire médicamenteuse du patient est complète et adéquatement consignée.

L'établissement du bilan comparatif des médicaments est facilité par la participation des autres membres de l'équipe de soins, y compris des assistants techniques en pharmacie et des étudiants en pharmacie. Le pharmacien joue un rôle-clé en expliquant aux autres professionnels de la santé les différents aspects du bilan comparatif des médicaments, dont le recueil des antécédents médicamenteux du patient. Les pharmaciens sont aussi bien placés pour aviser les patients qu'ils ont la responsabilité de savoir quels médicaments ils utilisent et de mettre à la disposition de leurs fournisseurs de soins les renseignements les plus récents qu'ils détiennent concernant leurs médicaments. Les pharmaciens ont un rôle essentiel à jouer pour obtenir le soutien des fournisseurs de

Énoncé de mission:

La SCHP est la voix nationale des pharmaciens engagés à l'avancement de l'utilisation sécuritaire et efficace des médicaments, et des soins aux patients dans les établissements de santé.



soins dans les autres milieux de pratique, comme la pratique communautaire, les établissements de soins de longue durée et les cliniques de soins primaires afin d'assurer que l'histoire médicamenteuse et le plan de traitement du patient soient à jour.

Pour améliorer la sécurité des patients et promouvoir les processus liés au bilan comparatif des médicaments, de l'admission au congé, on encourage les établissements de soins à maximiser l'utilisation des technologies de l'information chaque fois que cela est possible. Les chercheurs ont noté que la transcription manuelle des renseignements est liée à un taux élevé d'erreurs. Par conséquent, la conception et la mise en place de technologies de l'information efficaces afin de réduire la nécessité de notation manuelle peuvent améliorer grandement la sécurité des patients.

Les pharmaciens peuvent remplir un rôle-clé de chef de file en faisant en sorte que le bilan comparatif des médicaments soit complètement intégré à la pratique quotidienne. Ils peuvent piloter l'élaboration, la mise en place, l'évaluation et l'amélioration des processus interdisciplinaires pour améliorer la qualité des soins prodigués.

Cet énoncé de position a été préparé par le Groupe de travail sur le bilan comparatif des médicaments de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux et de l'Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments du Canada, et approuvé par le Conseil de la SCPH en mars 2009.

BIBLIOGRAPHIE

CSHP/SCPH 2015 - a practice excellence initiative for pharmacists in hospitals and related healthcare settings [Internet]. Ottawa (ON): Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; 2007 [Consulté le 17 juin 2008]. Disponible à :
http://www.cshp.ca/programs/cshp2015/index_e.asp

Énoncé sur la continuité des soins [monographie sur Internet]. Ottawa (ON): Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; 2005 [consulté le 17 juin 2008]. Disponible à :
http://www.cshp.ca/dms/dmsView/2_ST-SeamlessCare.pdf

Six countries endorse "high 5s" for safer care. PAHO Today Newslett Pan Am Health Organ [publication en série sur Internet] déc 2007 [consulté le 17 juin 2008]. Disponible à :
http://www.paho.org/English/DD/PIN/ptoday16_de_c07.htm

Soins de santé plus sécuritaires maintenant! [page d'accueil sur Internet]. Edmonton (AB): Institut canadien pour la sécurité des patients; c2005 [édité le 10 juil 2008; consulté le 10 juil 2008]. Disponible à :
<http://www.saferhealthcarenow.ca/> (pour de l'information sur le bilan comparatif des médicaments).